

Adoption du PLFSS : un soulagement pour le bail à métayage champenois

Epernay, le 10 décembre 2025

Le SGV Champagne se félicite de l'adoption ce mardi 9 décembre du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale pour 2026 par l'Assemblée nationale. Ce vote met fin à l'extrême incertitude qui pesait encore sur l'avenir de l'article 5 bis, obtenu de haute lutte pour préserver le bail à métayage champenois.

L'adoption conforme du texte confirme la clarification essentielle portée par le Parlement : les bailleurs à métayage ne participant pas aux charges d'exploitation, autrement dit pratiquant le métayage franc, ne sont pas chefs d'exploitation. Ils ne relèvent donc pas de la MSA et peuvent continuer à cumuler retraite et revenus du bail, sécurisant ainsi une spécificité indispensable à l'équilibre de la filière Champagne. Rappelons que les surfaces louées par bail à métayage en Champagne représentent 36% de l'Appellation et concernent 4855 bailleurs.

Le SGV salue le rôle déterminant des parlementaires champenois mobilisés depuis des semaines, ainsi que la position constructive du Gouvernement, qui ont permis de consolider un dispositif fragile mais vital pour la filière. Cette adoption constitue une avancée majeure et un véritable soulagement pour les vignerons, après plusieurs mois de débats et de risques juridiques pour la pratique du métayage franc.

Le SGV remercie aussi les forces vives du vignoble, les sections locales et la CNAOC pour leur mobilisation et leur participation aux actions de sensibilisation vers les députés et sénateurs.

«Nous nous félicitons de l'issue de ce combat dans un contexte politique très compliqué. Nous remercions vivement les parlementaires champenois qui ont joué un rôle décisif et ont su se retrouver au-delà des clivages politiques pour préserver un dispositif essentiel pour le vignoble champenois, le maintien et la transmission intergénérationnelle des exploitations.» déclare Maxime TOUBART.

⇒ **Contact presse :**
Mélanie CARVALHO PINTO
Mob : 06 28 95 43 31
mail : mcarvalho@sgv-champagne.fr

